



Mutuelle Santé
EIFFAGE ÉNERGIE

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 MAI 2015

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni samedi 30 mai 2015, à 15h30 au Castel, 53 avenue des Portes Cartier à Saint-Malo.

Présents : Anny GOUY, Sandrine HAYEZ, Colette KOZIOL, Delphine MAITRE, Florence MASSIAS et Nicole MILLE,

Jean-Yves BELLEC, Florian BONTEMPS, Victor BRIAIS, Bernard BURGHGRAEVE, Frédéric COLIN, Jérôme FREGNACQ, Alain LEGAL, Jean MASSON, Laurent MASSON, Joël MORIN, Jean-Charles PACHE, Valéry PENEL-CAPELLE, Patrick PICOULEAU, Patrick ROESCH et Patrice THILLET
Administrateurs,

Mohamed DEKKALI, Responsable administratif,

Excusés : Claudine DE FILPO, Louis DUFOUR,

Représentants C.C.E. : Gilles LETORT et Eric MONTANER.

Invités : Alain BARRES et Joël NACCACHE,

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. La Présidente, Anny GOUY, ouvre la séance à 15h30.

La Présidente donne lecture d'un courrier qu'elle a reçu d'Alain BARRES qui l'informe de son désir de participer et de s'impliquer dans le fonctionnement de la mutuelle.

Elle fait part de sa satisfaction, car c'est toujours un plaisir de recevoir ce genre de proposition.

Etant donné que 2015, n'est pas une année électorale, elle a proposé à Alain BARRES de participer à notre Assemblée générale ainsi qu'à la réunion du Conseil d'Administration.

Dans le même esprit, elle propose aux membres du Conseil de le coopter, la ratification de cette cooptation sera validée lors des élections en 2016.

Le Conseil d'Administration accepte cette cooptation.

Mutuelle Santé Eiffage Energie

117 rue du Landy -B.P. 80008 -93213 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Téléphone : 01 55 87 53 00 -Télécopie : 01 55 87 53 05 Mutuelle.forclum @eiffage.com

Mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité - agréée par arrêté préfectoral du 10 février 2003 -rnm 391 526 225

Florence MASSIAS donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2015
- Affectation du résultat de l'exercice 2014
- Activités du Service Administratif
- Situation financière au 30 avril 2015
- Cas particuliers
- Questions diverses

1°) Approbation du Procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2015

Après consultation des membres du Conseil d'Administration, le procès verbal est soumis à l'approbation. Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal est adopté.

2°) Affectation du résultat de l'exercice 2014

Il est proposé d'affecter le résultat 2014 au compte de réserve libre :

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

RESERVES LEGALES	Avant	Affectation	Après affectation
1021000 Fonds d'établissement	228 600,00	0,00	228 600,00
163000 Fonds de réserve	10 155 276,83	386 529,90	10 541 806,73
RESULTAT DE L'EXERCICE			
1200000 Résultat	386 529,90	- 386 529,90	0,00
TOTAL	10 770 406,73	0,00	10 770 406,73

3°) Activités du Service Administratif

Mohamed DEKKALI, Responsable administratif, présente les tableaux distribués à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

A) Effectifs

Les effectifs sont encore en diminution. Si aucun départ de Société n'a été enregistré au 1^{er} janvier 2014, le nombre de démissions, licenciements ou ruptures conventionnelles continue d'augmenter.

Ces départs, quelle en soit la nature, ne sont aucunement remplacés

Dans le cadre de la réglementation sur la portabilité des contrats de frais de santé édictée par l'ANI, le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter et ce de manière préoccupante.

Eric MONTANER demande si, dans les données statistiques qui sont présentées à chaque réunion de Conseil d'Administration, il est possible de faire ressortir le nombre de chômeurs.

Mohamed DEKKALI répond que ceci sera fait dès la prochaine réunion.

Pour compenser la perte de cotisations due au nombre grandissant de chômeurs, Gilles LETORT rappelle que la Direction a accepté de porter la dotation du C.C.E. à 3,13% de la masse salariale afin que la part consacrée à la mutuelle passe de 1,95 % à 2,03 % à compter du 1^{er} avril 2015.

Le ratio actifs sur inactifs se dégrade légèrement, les passages en retraite n'étant pas compensés par des embauches.

EFFECTIFS				
	au 30/04/2014	au 30/04/2015	Différences sur 12 mois	
MEMBRES A	9 646	9 536	- 110	- 11,9 %
MEMBRES B	5 341	5 240	- 91	- 1,70 %
MEMBRES C	6 918	6 771	- 147	- 2,12 %
TOTAUX BENEFICIAIRES	21 905	21 557	- 348	- 1,59%
dont Membres A actifs	7 732	7 457	- 275	- 3,56 %
dont Membres A inactifs	1 914	2 079	165	8,62 %
Ratio inactifs/actifs	4,04	3,59		- 11,21 %

VARIATIONS DEPUIS LE 31/12/2014				
	Adhésions	Radiations	Différences	
MEMBRES A	346	381	- 35	- 0,64 %
MEMBRES B	192	221	- 29	- 0,53 %
MEMBRES C	319	272	47	8,62 %
TOTAUX BENEFICIAIRES	857	874	- 17	0,07 %

B) Prestations

Le fonctionnement du service administratif n'appelle pas de commentaire particulier, l'activité étant toujours aussi soutenue.

DECOMPTES "PAPIER TRAITES"				
	du 01/01/14 au 30/04/14	du 01/01/15 au 30/04/15	Différences	
Décomptes	8 296	7 603	-693	-8,35%
Subrogations pharmacie et autres praticiens	3 642	3 854	212	5,82%
Total documents traités manuellement	11 938	11 457	-481	-4,03%

La diminution des documents « papier » traités manuellement ne se traduit pas par une baisse de l'activité.

LIGNES SAISIES ou TRAITEES par TELETRANSMISSION						
	du 1/1/2014 au 30/04/2014		du 1/1/2015 au 30/04/2015		% en 2014	% en 2015
Lignes traitées		243 661		369 084		
Traités par télétrans	222 072		345 023		91,14%	93,48%
Traités manuellement	21 589		24 061		8,86%	6,52%
Lignes payées aux adhérents		107 651		113 204	44,18%	30,67%
Traités par télétrans	97 071		101 286		90,17%	89,47%
Traités manuellement	10 580		11 918		9,83%	10,53%
Lignes payées aux tiers		136 010		255 880	55,82%	69,33%
Traités par télétrans	125 001		243 737		91,91%	95,25%
Traités manuellement	11 009		12 143		8,09%	4,75%
TOTAL		243 661		369 084		

La forte augmentation des lignes payées aux tiers correspond à la mise en place d'une nouvelle rémunération des pharmaciens (255 880 contre 136 010). En effet, à chaque boîte de médicament délivrée, le pharmacien perçoit une somme qui s'appelle « acte de dispensation » ce qui rajoute une ligne de prestation à chaque acte. (cette modification n'a pas d'incidence financière puisque le prix de la boîte a été diminué du montant de l'acte de dispensation).

Mohamed DEKKALI informe le Conseil, qu'en accord avec la Présidente et le Vice-président, Diane ROCCHIETTA est chargée des relations avec les sociétés informatiques, les concentrateurs de pharmaciens et les caisses primaires d'assurance maladie.

C) [Liste des décès](#)

Le Conseil d'Administration prend connaissance des décès survenus depuis le début de l'année.

MEMBRES A

ACTIFS

ENERGIE	ILE DE FRANCE - MANTES LA JOLIE	MILLIER	Gérard	19/02/2015	59 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - NANTERRE	MEZIERE	Bruno	10/05/2015	52 ans
ENERGIE	POITOU-CHARENTES - POITIERS	NOTTELET	Martine	22/03/2015	59 ans
ENERGIE	RESEAUX NORD - LA BASSEE	LIENART	Christian	06/01/2015	55 ans
ENERGIE	THERMIE EST - PULNOY	DE MAEYER	Catherine	12/03/2015	50 ans
ENERGIE	THERMIE NORMANDIE - GIBERVILLE	FERE	Nicolas	29/01/2015	36 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	LUNEAU	Nicolas	21/02/2015	32 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - VERQUIN	LAMPASIAK	Thierry	11/05/2015	50 ans

CHÔMEUR

ENERGIE	VAL DE SEINE - SAINT VIGOR	LE JEAN	Dominique	17/02/2015	58 ans
---------	----------------------------	---------	-----------	------------	--------

RETRAITES

ENERGIE	ANJOU MAINE - LAVAL	BILLAULT	Claude	09/02/2015	62 ans
ENERGIE	AQUITAINE - BORDEAUX	BEZIAT	Pierre	17/02/2015	90 ans
ENERGIE	BRETAGNE - RENNES INFRA	RENAULT	Marcel	10/05/2015	61 ans
ENERGIE	CHAMPAGNE - TROYES	MILLET-PERRIOL	Georges	27/02/2015	85 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - BEAUVAIS	PINCHON	Michel	03/02/2015	87 ans
		CERUSIER	Michel	01/03/2015	82 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - BRY SUR MARNE	PENEL CAPELLE	Domice	05/01/2015	63 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - NANTERRE	LEFEBVRE	Serge	03/01/2015	79 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	PIERSON	Jean	27/01/2015	89 ans
		PIQUET	Claude	05/03/2015	82 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	VAN DEN BORN	Alain	25/03/2015	65 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - DUNKERQUE	BAILLIE	André	26/03/2015	83 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - LILLE	BOURRE	Ernest	13/02/2015	91 ans
ENERGIE	MIDI-PYRENEES - PAU	SORIANO	André	28/01/2015	88 ans
ENERGIE	SIEGE - SERVICES FONCTIONNELS	BERTERREIX MUSCAR	Madeleine	09/01/2015	85 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - GRANDS PROJETS	LEMONNIER	Jacky	18/03/2015	63 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	BERTRAND	Patrick	17/01/2015	59 ans
DISTRELEC	DISTRELEC	SABOURIN	Andrée	05/03/2015	90 ans

MEMBRES B

CONJOINTS D'ACTIFS

ENERGIE	ELECTRONIQUE - VERQUIN	DELABY	J.-Claude	17/02/2015	59 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - DUNKERQUE	CAUDAL	Betty	03/01/2015	60 ans

CONJOINTES RETRAITES

ENERGIE	AQUITAINE - BORDEAUX	GUILLERY	Andrée	13/02/2015	80 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - CORBEIL ESSONNES	DE MIRAS	Jeannette	06/03/2015	68 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - NOGENT SUR OISE	GARNIER	Ginette	16/04/2015	75 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - VERQUIN	DESUERT	Christiane	10/02/2015	60 ans
ENERGIE	NORELEC - VERQUIN	COLOMBANI	Josiane	23/04/2015	75 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	MONTRIEUL	Martine	30/04/2015	64 ans
LINELEC	LINELEC	JOSSE	Renée	03/04/2015	93 ans

VEUVES RETRAITES

ENERGIE	ILE DE FRANCE - MANTES	THEME	Joséphine	08/03/2015	76 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	PONTILLON	Halina	20/01/2015	90 ans
ENERGIE	NORELEC - VERQUIN	DUBUS	Gisèle	14/02/2015	78 ans
ENERGIE	NORMANDIE - CAEN	MAROT	Elise	01/05/2015	99 ans
ENERGIE	NORMANDIE - EVREUX	PIERRE	Ghislaine	11/01/2015	81 ans
ENERGIE	SIEGE - TECHNIQUE	CESARO	Andrée	08/04/2015	85 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	BARBAREAU	Hélène	12/04/2015	92 ans
LINELEC	LINELEC	LAFON	Thérèse	22/02/2015	88 ans

MEMBRES C

ENFANT D'ACTIF

ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	MALLIER	Bertrand	14/02/2015	1 mois
---------	------------------------	---------	----------	------------	--------

ENFANT DE RETRAITE

ENERGIE	CENTRE - DREUX	ONFROY	Sylvie	20/01/2015	48 ans
---------	----------------	--------	--------	------------	--------

4°) Situation financière au 30 avril 2015

A) Comparaisons des prestations

PRESTATIONS	du 1er janvier au 30 avril 2014	du 1er janvier au 30 avril 2015	Différence sur 4 mois	% sur 4 mois
Honoraires médicaux	310 108	302 305	- 7 803	- 2.52 %
Actes en K + Dépassement KC	155 571	140 014	- 15 557	- 10.00 %
Chambre particulière	84 226	91 876	7 650	9.08 %
Radiologie	84 538	53 818	- 720	- 0.85 %
Analyses	96788	89 172	- 7 616	- 7.87 %
Soins dentaires	61 018	54 691	- 6 327	- 10.37 %
Prothèses dentaires	567 270	575 586	8 316	1.47 %
Orthodontie	133 877	149 729	15 852	11.84 %
Actes par auxiliaires médicaux	139 818	134 729	- 5 089	- 3.64 %
Hospitalisation	15 302	176 451	20 149	12.89 %
Soins externes à l'hôpital	43 357	48 264	4 907	11.32 %
Pharmacie	529 814	489 758	- 40 056	- 7.56 %
Orthopédie	128 461	174 594	46 133	35.91 %
Forfait optique	576 120	564 727	- 11 133	- 1.98 %
Forfait lentilles	13 593	12 080	- 1 513	- 11.13 %
Forfait journalier	98 163	99 783	1 620	1.65 %
Autres prestations	74 062	65 529	- 8 533	- 11.52 %
Total au 30 avril	3 253 086	3 253 106	20	0.00 %
Total au 31 mars	2 420 667	2 479 580	58 913	2.43 %
Total au 28 février	1 598 357	1 627 653	29 296	1.83 %
Total au 31 janvier	791 345	785 157	- 6 188	- 0.78 %

Globalement, le volume des prestations versées depuis le début de l'année est identique à celui de l'année passée sur la même période. Pourtant, certaines prestations servies sont en forte augmentation alors que le nombre de bénéficiaires couverts est en baisse.

Les frais de chambre particulière, l'hospitalisation, les soins externes, orthodontie et l'orthopédie enregistrent des hausses très importantes en comparant la même période de l'année passée. L'optique semble subir, mais dans une moindre dimension qu'avant, l'effet des années « impaires » après la décision de 2010 de ne verser qu'un forfait tous les 2 ans. Pour sa part, la prothèse dentaire est presque stable, alors que la pharmacie continue de baisser.

Le chiffre sur lequel nous pouvons nous interroger, c'est celui de la chirurgie qui est en diminution de 10%, alors que toutes les informations qui nous parviennent laissent entendre que les dépassements d'honoraires des chirurgiens se multiplient.

B) Extrapolation des prestations 2015

PRESTATIONS	Réalisé 2014	Prévis 2015	JANV	FEV	MARS	AVRIL	Ecart sur prévis.	Variations sur 2014	% Variations sur 2014
Honoraires médicaux	858	884	816	860	899	907	23	49	5.70 %
Actes en K + Dépassement KC	458	481	336	406	424	420	- 61	- 38	- 8.29 %
Forfait 18 euros	29	29	36	32	34	34	4	5	16.01 %
Chambre particulière	223	229	276	280	289	276	47	53	23.60 %
Radiologie	236	238	216	228	247	251	13	15	6.55 %
Analyses	278	284	228	256	251	268	- 16	- 10	- 3.77 %
Soins dentaires	167	170	156	156	158	164	- 6	- 3	- 1.75 %
Prothèses dentaires	1 514	1 552	1 655	1 702	1 727	1 700	175	213	14.05 %
Orthodontie	436	451	444	401	415	449	- 2	13	3.02 %
Actes par auxiliaires médicaux	386	394	396	391	402	404	10	18	4.71 %
Soins externes à l'hôpital	133	134	144	136	147	145	10	12	8.87 %
Hospitalisation	475	494	564	561	567	529	35	54	11.44 %
Pharmacie	1 467	1 496	1 416	1 427	1 383	1 469	- 27	2	0.15 %
Orthopédie	418	439	480	472	490	524	85	106	25.31 %
Forfait optique	1 725	1 829	1 680	1 623	1 711	1 694	- 134	- 31	- 1.79 %
Forfait lentilles	33	33	48	41	38	36	3	3	9.82 %
Forfait journalier	291	298	396	331	317	299	1	8	2.87 %
Autres prestations	191	197	192	175	164	163	- 34	- 28	- 14.69 %
TOTAL PRESTATIONS	9 318	9 632	9 396	9 432	9 639	9 759	127	441	4.74 %
DEFICIT			- 236	- 200	7	127			

L'extrapolation des chiffres arrêtés au 30 avril 2015 donne un résultat déficitaire de 127 k€ par rapport à nos prévisions. Il faut tout de même moduler cette constatation car, chaque année à la même période, la consommation médicale est supérieure à celle restant à courir jusqu'à la fin de l'année.

L'analyse des prestations servies au 22 mai (document présenté en séance) permet de constater une très nette amélioration.

Si la consommation après 4 mois d'activité se poursuit au même rythme, l'exercice 2015 devrait être équilibré.

Le budget prévisionnel pour l'année 2015 demande un léger réajustement après 4 mois d'activité. En effet, les cotisations perçues sont inférieures à nos prévisions en raison d'un nombre croissant de « chômeurs » qui bénéficient dans le cadre de la portabilité de la gratuité.

Par contre, le Comité Central d'Entreprise de l'U.E.S. Eiffage Energie a obtenu de la Direction une augmentation de la dotation consacrée à la mutuelle (2.03 % de la masse salariale à partir du 1^{er} avril contre 1.95% auparavant justement pour compenser la gratuité des chômeurs). Grâce à cela, nos recettes devraient correspondre à notre attente.

Une analyse sur les diverses prestations versées est présentée puis commentée par les membres du Conseil d'Administration

5°) Etat d'avancement des travaux sur « solvabilité 2 »

Mohamed DEKKALI présente les travaux réalisés grâce aux interventions d'Atos Consulting qui nous accompagne dans la démarche.

Les informations attendues par l'A.C.P.R. sont envoyées régulièrement et la mutuelle ne devrait pas rencontrer de difficulté pour la mise en place de la Directive au 1^{er} janvier 2016.

La cartographie des risques établie est présentée aux membres du Conseil puis est ensuite commentée. (voir en annexe).

Après certains commentaires et explications ce document est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration qui à l'unanimité l'accepte.

Une formation sur Solvabilité 2 est programmée pour le 12 septembre 2015 à Saint-Denis.

6°) Cas particulier

Mohamed DEKKALI présente 3 cas particuliers qui concernent un forfait optique, un secours exceptionnel pour un adhérent en maladie qui rencontre de ce fait des difficultés financières et un remboursement d'acte chirurgical.

Après discussion, il est donné une réponse favorable aux cas exposés.

7°) Questions diverses

A) Contrat décès

Le contrat décès souscrit auprès de la F.M.P. ne donnant pas totalement satisfaction, la recherche d'un autre partenaire a été lancée. La mutuelle a reçu une proposition dont le coût de cotisations étant exorbitant, la recherche se poursuit.

Le Conseil mandate le bureau pour dénoncer à titre conservatoire le contrat signé avec la F.M.P. si une solution intéressante était trouvée. La décision finale sera prise au Conseil de novembre

B) Cotisation pour les retraités maintenus dans le cadre de la loi Evin.

Les Statuts de la mutuelle prévoient des conditions pour le maintien d'adhérents partant à la retraite. Si ces conditions ne sont pas remplies, il faut tout de même faire une proposition de couverture.

Il convient de réfléchir dès à présent à fixer une cotisation applicable aux adhérents concernés.

8°) Dates à retenir

Bureau du Conseil d'Administration : 20 novembre 2014 à 18h30

Conseil d'Administration : 21 novembre 2014 à 8h30

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 17h30

La Secrétaire
Florence MASSIAS

La Présidente
Anny GOUY